

## **APPEL A CANDIDATURES EXTERNES**

### **UN (01) TECHNICIEN SYSTEMES ET RESEAUX BROADCAST RECRUTEMENT PAR CONTRAT - POSTE BASE A RABAT**

Dans le cadre de la montée en puissance de ses services radiophonique RIM Radio et télévisuel M24, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le **19/08/2022** un concours pour le recrutement d'un (01) technicien Systèmes et Réseaux Broadcast.

Les candidats désirant postuler à ce poste doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le **22/07/2022**.

#### **Compétences requises**

- Bonne culture générale.
- Être parfaitement bilingue (Arabe et Français).
- Avoir une bonne connaissance en systèmes, réseaux informatiques et télécoms.
- Avoir une connaissance générale en systèmes de gestion de base de données.
- Avoir une culture télévisuelle et cinématographique.
- Avoir une connaissance générale des techniques audiovisuelles.
- Capacité de se mettre à jour continuellement pour accompagner l'évolution du métier.
- Capacité d'adaptation et de réaction rapide pour répondre aux exigences du métier.
- Faire preuve d'aisance relationnelle et savoir travailler en équipe.
- Etre rigoureux et organisé.
- Avoir une expérience professionnelle dans des postes similaires serait un atout.

#### **Conditions requises pour postuler :**

- Être de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 45 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.

- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Ne pas être inscrit au casier central disciplinaire des Administrations Publiques.
- Ayant un diplôme **Bac + 3** en Informatique, Systèmes et Réseaux, Réseaux et télécoms, ou équivalent.

### Dossier de candidature :

- Demande de candidature
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
  - Photo d'identité récente
  - État civil du candidat.
  - Diplômes et certificats obtenus.
  - Parcours professionnel le cas échéant.
  - Domaines de compétence du candidat.
- Copie des diplômes depuis le baccalauréat. En cas de non disponibilité immédiate du diplôme le plus élevé, l'attestation de réussite et le relevé des notes seront acceptés pour passer le concours.
- En cas d'un candidat disposant d'une expérience professionnelle :
  - Attestation de travail.
  - Relevé de carrière délivrée par la CNSS pour les salariés.
  - Attestation de référence pour les entrepreneurs, freelances et les auto entrepreneurs.

Chacune des pièces du dossier doit être renommée selon la codification suivante : « N°CIN »\_« nature du document ». Les noms attribués aux documents sont :

Document	Nom de code
Demande de candidature	Demande
Curriculum Vitae	CV
Baccalauréat	Bac
DEUG ou Technicien	B2
Licence	B3
Master ou Diplôme d'ingénieur ou doctorat	B5P

A titre d'exemple, le nom du fichier du CV : BE00000\_CV

### Déroulement du concours

Epreuves Ecrites	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général	01h30	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3

Pour les candidats ayant réussis les épreuves écrites :

Epreuves Orales	Durée	Coefficient
Des entretiens oraux et tests de personnalité et de profil.	30 min	7

### Important :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.
- Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir **les originaux de leurs diplômes**. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.
- L'affectation des candidats s'effectuera sur la base des conclusions de la commission de recrutement.
- **La candidature à ce concours est une acceptation explicite et sans réserve du candidat de la règle de mobilité** au recrutement ainsi que durant la carrière au sein de l'Agence. La MAP se réserve le droit d'affecter les candidats retenus dans l'ensemble de ses représentations sur tout le territoire national. Tout refus d'affectation est considéré comme abandon de poste.
- Les candidats passeront au moins la 1<sup>ère</sup> année au siège de la M.A.P pour se familiariser avec leur mission et activités avant de recevoir leur affectation finale.

 Le Directeur Général